

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Règlementation d'État sur les moyens de transport et de communication.....	711	Partie V.—Transport aérien civil	774
SECTION 1. RÉGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT...	711	SECTION 1. HISTORIQUE ET ADMINISTRATION.....	774
SECTION 2. RÉGLEMENTATION D'ÉTAT SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION	714	Sous-section 1. Historique.....	774
Partie II.—Transport ferroviaire.....	715	Sous-section 2. Progrès récents.....	776
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	715	SECTION 2. AÉROPORTS ET AVIONS.....	783
Sous-section 1. Parcours et matériel des chemins de fer.....	715	Sous-section 1. Résumé statistique de l'aviation civile.....	783
Sous-section 2. Finances des chemins de fer.....	717	Sous-section 2. Aménagements au sol	785
Sous-section 3. Trafic des chemins de fer.....	721	Sous-section 3. Avions.....	785
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	725	SECTION 3. FINANCES ET EMPLOYÉS...	786
SECTION 2. TRANWAYS ÉLECTRIQUES..	729	Sous-section 1. Recettes et dépenses, fédérales et autres.....	786
Sous-section 1. Equipement des tramways électriques.....	729	Sous-section 2. Employés et salaires.....	788
Sous-section 2. Finances des tramways électriques.....	730	SECTION 4. TRAFIC AÉRIEN.....	788
Sous-section 3. Trafic des tramways électriques.....	730	Partie VI.—Communications par fil..	789
SECTION 3. MESSAGERIES.....	731	SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	789
Partie III.—Transport routier.....	733	SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	791
SECTION 1. RÉGLEMENTS PROVINCIAUX DE L'AUTOMOBILE ET DE LA CIRCULATION.....	733	Sous-section 1. Réseaux et équipement.....	791
SECTION 2. ROUTES ET VÉHICULES.....	737	Sous-section 2. Statistique financière du téléphone.....	792
Sous-section 1. Voirie.....	737	Sous-section 3. Appels téléphoniques	793
Sous-section 2. Véhicules automobiles	739	Partie VII.—Radiocommunications..	794
Sous-section 3. Trafic routier.....	744	SECTION 1. ADMINISTRATION.....	794
Partie IV.—Cours d'eau.....	748	Sous-section 1. Contrôle technique et permis des postes émetteurs.....	795
SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENTS.....	748	Sous-section 2. Contrôle et permis de la radio maritime et aéronautique.....	797
Sous-section 1. Navires.....	748	Sous-section 3. Contrôle technique des permis—Généralités.....	797
Sous-section 2. Balisage des eaux et ouvrages divers.....	749	SECTION 2. EXPLOITATION DES RADIO-COMMUNICATIONS.....	799
Sous-section 3. Canaux.....	750	Sous-section 1. Comptabilité et autres statistiques de l'exploitation.....	799
Sous-section 4. Ports.....	752	Sous-section 2. Postes du service maritime de l'État.....	801
Sous-section 5. Services et activité du gouvernement fédéral.....	754	Sous-section 3. Postes du service aéronautique de l'État.....	804
SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES COURS D'EAU.....	757	Sous-section 4. Autres postes de l'État.....	805
SECTION 3. TRAFIC ET SERVICES PAR EAU.....	765	SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	806
Sous-section 1. Trafic maritime.....	765	Sous-section 1. Administration.....	806
Sous-section 2. Trafic des canaux...	768	Sous-section 2. Activité.....	806
Sous-section 3. Trafic dans les ports.	772	Sous-section 3. Finances.....	810
		SECTION 4. POSTES ÉMETTEURS PRIVÉS.	811
		Partie VIII.—Les Postes.....	812
		SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES...	814
		SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES.....	819
		Partie IX.—La presse.....	820

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de près de 4,000 milles, où les principales barrières topographiques vont du nord au sud et dont la population relativement faible de 12,883,000 habitants (estimation de 1948) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par des zones forestières accidentées et rocheuses, telles que la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales du lac Huron et du lac Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières dressées par les montagnes